



AN-NASR

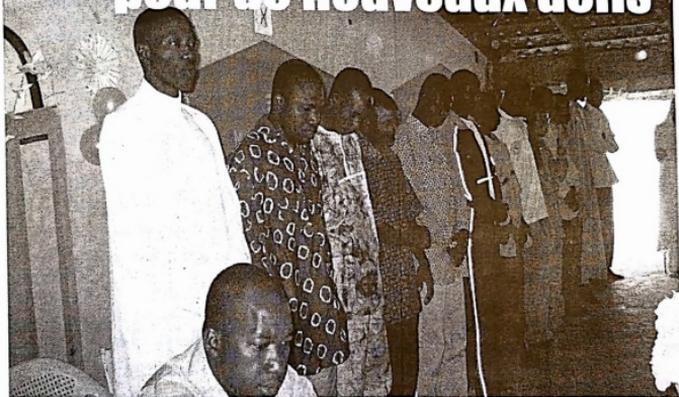
Bulletin trimestriel d'information et de formation de l'AEEMB. N°037 150.F.C.F.A

« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, (...) célèbre les louanges de ton seigneur et implore son pardon. »

**La zakat,
un
régula-
teur
social**

12e Congrès de l'AEEMB

Un nouveau bureau pour de nouveaux défis



Tuerie à Gaza

**Nous sommes tous responsables
en tant que musulmans**



Kit de prévention contre la sorcellerie

Bande de Gaza ! L'expression est bien ancrée dans la conscience populaire et évoque une situation incontestable : la terreur, l'extermination organisée contre un peuple innocent, voilà déjà 60ans. La dernière offensive, « l'opération plomb durci » déclenchée le 28 décembre 2008 par Tsahal (armée israélienne) contre dit on, les tirs de roquettes du Hamas. Le bilan de cette boucherie israélienne à Gaza est des plus macabres : environ 1500 tués essentiellement des femmes et des enfants. Plus de 5500 blessés et quelque 45000 réfugiés dans les écoles de L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Les images sont insoutenables ! Mais cela n'a pas suffi pour heurter la sensibilité de la communauté internationale timide devant ce massacre, pire l'a cautionné.

Comme à l'accoutumée, l'Organisation des Nations Unies(ONU) instrumentalisée par les puissances occidentales avec à leur tête les Etats-Unis, reconnus depuis longtemps pour leur position pro israélienne, n'a daigné s'apitoyer sur le sort des victimes palestiniennes en allant au delà des condamnations verbales. Ce qui attriste davantage, c'est qu'il a fallu que son Secrétaire général Ban Ki-moon effectue une visite à Gaza suite aux bombardements des infrastructures onusiennes par l'armée israélienne pour s'apercevoir véritablement de la cruauté du peuple juif et prendre conscience de la nécessité de rendre justice au peuple palestinien. « Je n'ai vu qu'une partie des destructions. C'est choquant et alarmant. (...) Je suis profondément peiné par ce que j'ai vu aujourd'hui ». Les responsables de ces bombardements devront « rendre compte devant les instances judiciaires » a déclaré Ban Ki-moon le mardi 20 janvier à Gaza.

Alors que les bombes israéliennes pleuvaient sur Gaza, les pays arabes en proie à

une guerre de leadership sont restés profondément divisés. Le Qatar avait pris l'initiative d'appeler les 22 membres de la Ligue Arabe, basée au Caire, à tenir un sommet d'urgence arabe sur la situation à Gaza à Doha mais la proposition de ce petit pays arabe du Golfe s'est heurtée à une forte résistance des deux poids lourds de la région : l'Égypte et l'Arabie saoudite, alliés inconditionnés

Tuerie à Gaza

Nous sommes tous responsables, en tant que musulmans

des États Unis au Moyen Orient, ont déclaré qu'ils préféreraient discuter de la situation à Gaza lors du sommet économique arabe qui était prévu pour se tenir les 19 et 20 janvier au Koweït ; alors que les combats faisaient rage. Des 22 pays membres de l'organisation, treize États ont accepté de participer à la rencontre de Doha. L'Égypte et l'Arabie saoudite ont donc refusé. « Pour ajouter à la confusion, le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) qui rassemble les émirats pétroliers américains de la région sous la houlette de l'Arabie saoudite a tenu une réunion extraordinaire pour sembler t-il ; tenter de neutraliser les efforts de la diplomatie du Qatar. Un cessez-le-feu est loin d'être la solution car dans l'histoire du conflit il y en a eu plusieurs.

On ne se lassera de le répéter qu'il faut une mobilisation de tous les musulmans en général et du monde arabo-musulman en particulier autour de ce conflit afin que justice soit faite au peuple frère de la Palestine. Pour l'instant, l'heure est à la déception, car les Etats arabes restent à jamais divisés aussi longtemps que perdure ce conflit. Le secrétaire général de la Ligue Arabe, l'Égyptien Amr

Moussa a même reconnu que « la situation des pays arabes est assez chaotique. C'est regrettable et cela nous porte préjudice ». Et pourtant le Coran nous exhorte à l'union en ces termes : « Allah aime ceux qui combattent dans son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. » (S.61V.4)

Le conflit israélo-palestinien comporte incontestablement une dimension religieuse (islamique). En effet il y a plus de 60 ans que le peuple palestinien résiste avec fermeté à l'agression de l'État hébreu sur son propre territoire pour faire triompher l'islam, maintenir à l'état les traces des différents prophètes qui y ont séjourné, surtout, préserver la mosquée Al aqsa (3^{ème} lieu saint de l'islam après la Mecque et Médine), en un mot sauvegarder un patrimoine commun à tous les musulmans. En tant que musulmans se trouvant aux antipodes de ce combat, quel est ou quel sera notre soutien à l'égard de ce peuple frère ? Serions nous à mesure de conserver toujours notre iman (foi) sous cette pluie interminable de bombes si nous étions au front ? Questions embarrassantes !

En tant que musulmans, nous sommes responsables de ce qui se passe à Gaza et chacun de nous doit jouer sa partition pour espérer faire partie de cette « (...) communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable. (...) » dont parle le Coran. A défaut de faire plus, nous devons communier dans nos prières avec le peuple palestinien dans cette lutte jusqu'à ce que Dieu lui accorde la victoire. « O les croyants ! Soyez endurants et incitez-vous à l'endurance. Lutez constamment contre l'ennemi et craignez Allah, afin que vous réussissiez ! » (S.3, V.200)

La rédaction

12^{ème} congrès ordinaire de l'AEEMB

Un nouveau bureau pour de nouveaux défis

L'AEEMB a tenu du 24 au 27 décembre 2008 au centre socioéducatif de l'Agence des Musulmans d'Afrique à Ouagadougou son 12^{ème} congrès ordinaire sous le thème, « L'AEEMB dans l'univers associatif: réalités et perspectives ». Durant trois jours les congressistes, au nombre de 65, venus de 38 conseils généraux ont conformément au programme, suivi avec intérêt et approuvé les bilans des différents organes sortants que sont le comité exécutif, le conseil consultatif et le

commissariat aux comptes, mené des réflexions en ateliers sur des thèmes précis puis procédé au renouvellement des organes sus cités. Les congressistes ont précisément en atelier procédé d'une part à une relecture des textes réglementaires de l'association puis d'autre part élaborer une feuille de route pour les nouveaux responsables. Etant donné qu'en Islam il n'est pas permis de s'octroyer ni encore moins de battre campagne pour accéder à un poste de responsabilité, les congressistes en toute souveraineté ont élu sur proposition d'un collègue électoral, le frère Noufou TIENDREBEOGO (précédemment trésorier général adjoint de l'association) pour présider aux destinées de l'AEEMB dans les deux années à venir. Renforcé par une équipe de treize personnes, le nouveau président aura à relever trois défis majeurs qui sont : la poursuite de la quête de l'excellence dans la formation religieuse et

académique des militants, la concrétisation des projets de construction de la mosquée de vendredi en R+3 et du complexe scolaire et l'amélioration de l'image de marque de l'association. Parlant d'image de marque, il faut signaler que l'association a été distinguée au cours de l'année 2008 par un gâbré de bronze lors de la Semaine Nationale de l'In-

ternet puis élevée au grade de Chevalier de l'ordre du mérite avec agrafe jeunesse à l'occasion de la fête du 48^{ème} anniversaire de l'indé-

pendance

du Burkina Faso. « Renforcement des capacités et participation citoyenne », tel est le thème sous lequel la nouvelle équipe dirigeante de l'association compte orienter ses actions en vue de relever les défis qui l'attendent. Ce 12^{ème}

congrès qui s'est achevé avec l'investissement du nouveau président a connu la participation de deux associations soeurs. Il s'agit notamment de deux déléga-



Le nouveau président Noufou Tiendrebéogo, prêtant serment sur le Coran et les textes de l'AEEMB

tions venues respectivement du Club des Jeunes Musulmans du Niger (CJMN) et des Etudiants Musulmans de France (EMF) témoigner leur amitié, solidarité et fraternité à l'AEEMB

✍ Mounkaila OUBA



Des dignitaires musulmans lors de la cérémonie d'investissement. Leur soutien est déterminant dans la réalisation des objectifs de la structure

Le nouveau bureau du Comité exécutif en image



Bougma Ali, 3e année SVT
Secrétaire Général



Tiendrébègo Noufou, 2e année SEG
Président



Ouédraogo Ibrahim, 4e année SVT, Vice-président



Sankara Dramane, 1re année Histoire
Secrétaire Général adjoint



Kologo Souleymane, 2e année
Lettres Modernes
Secrétaire adjoint à l'organisation
et à la communication



Sawadogo Issaka, 3e année
SEG Trésorier Général



Sambaré Halidou, 2e année Droit
Secrétaire à l'organisation et à la
communication



Séré Hamidou, 3e année Psychologie, Secrétaire aux Affaires culturelles



Compaoré Bihata, 1re année Droit
Secrétaire à la mobilisation
et à la formation des
soeurs



Traoré Sory Fanta 2e année
Sociologie Secrétaire adjointe à la mobilisation et à la formation des soeurs



Tou Ismael, 2e année SEG
Trésorier Général adjoint



Kaboré Kassoum, 1re année SVT, Secrétaire adjoint aux Affaires culturelles



Belem Ousman, 4e année Médecine
Délégué aux Affaires sociales



Kit de prévention contre la sorcellerie

Pour tenter de faire perdre au croyant son *imân* (foi), *chaytân* (le diable) prend souvent pour cibles les personnes qui sont victimes d'affections occultes comme la magie et la sorcellerie (*sihr*) : il s'active ainsi à les faire sombrer dans le *koufr* et la mécréance, et ce, en les poussant à adopter, dans leurs efforts pour se soigner des effets dévastateurs du *sihr*, des attitudes ou des pratiques en contradiction totale avec le *tawhid*. En effet, de nos jours les attaques des djinns et autres démons sont très fréquentes dans notre société. Plusieurs personnes en souffrent et tout le monde est une cible potentielle. Cela est lié à l'affaiblissement de la foi en général, amenant souvent des gens assoiffés de richesses à nouer un pacte avec le diable qui peut commander certains actes de méchanceté pouvant aller jusqu'aux sacrifices humains.

D'où l'importance, pour chaque musulman et musulmane, de bien connaître les moyens acceptables et licites pour se protéger de ce mal.

Pour se mettre à l'abri de l'action des démons, le principal impératif pour chaque musulman est de redonner à la pensée d'Allah la place centrale qui lui revient dans son existence et à revivifier ainsi son cœur...

Dans la pratique, cela consiste notamment :

- à prendre le nom d'Allah et à réciter les douas enseignés avant d'entamer les actions courantes (et licites) de la vie quotidienne
- à dire *bismillâh* et à présenter le *salâm* lorsqu'on entre chez soi
- à accomplir ses prières obligatoires à l'heure, plus particulièrement celle du matin
- à faire la lecture régulière des passages coraniques suivants chez soi :

- la Sourate al Baqarah (Sourate 2) dans son intégralité
- les deux derniers versets de cette même sourate
- la Âyat oul Koursiy (Sourate 2 / Verset 255)
- les sourates protectrices (les deux dernières du Qur'aan avec la sourate oul ikhlâss) en trois fois matin et soir
- à faire constamment les douas de protection enseignés par le Prophète Mouhammad (sallâllâhou 'alayhi wa sallam), notamment les invocations suivantes (à répéter en trois fois) :

أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّوَكَّلَاتِ مِنْ عَرَسِ مَا حَقَّقَ
A'ouðhou bikalimâtillâhîh tãm-mâti min charri mâ khalaq
 بِطَمِّ النَّبِيِّ الَّذِي لَا يَمْسُقُ □ مَعَ أَحْسَنِ نَفْسٍ فِي النَّارِ
 وَلَا فِي الطَّرِيقَاءِ وَفِي الطَّرِيقِ مَبِيعِ الْعُنُفِ
Bismillâhil-lâhil-ladhiy lâ yad-hour-rou ma'as mihi chay'oun fil ar'dhi wa lâ fis sam'âi wa houwas samî'oul 'âlim

En sus de ces différentes formules à réciter, il y a également une autre pratique qui assure une certaine protection contre les pratiques du *sihr*... Sa'd (radhia Allâhou anhou) rapporte que le Messager d'Allah (sallâllâhou 'alayhi wa sallam) a dit : "Celui qui mange tous les matins sept dattes (de type) 'adjwah (de Médine) ne sera affecté durant ce jour par aucun poison ni (acte de) sorcellerie." (Sahih oul Boukhâri)

Il est aussi important de faire de son possible pour éviter de créer (ou d'alimenter) de la rancœur et de la haine à notre égard, et ce (entre autres), en s'abstenant :

- de causer du tort à autrui,
- de faire preuve d'injustice envers ceux qui nous entourent,
- d'être hautain et de faire preuve de suffisance dans nos propos et nos manières,
- d'exposer de façon ostentatoire les bienfaits qu'Allah nous accorde.

Sagesse



(Ne vous conduisez pas avec orgueil en face des gens.) Verset

(Prenez un viatique. Le meilleur viatique est la piété.) Verset

« Les meilleurs immigrants sont ceux qui quittent ce qu'Allah a interdit » Hadice

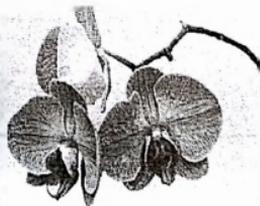
« Les mets les plus aimés d'Allah sont ceux partagés par le plus grand nombre de mains. » Hadice

« L'acte le plus aimé d'Allah consiste à faire plaisir à un musulman. » Hadice

« Quand vos bons actes vous plaisent et vos mauvais actes vous déplaisent, vous êtes un croyant. » Hadice

« Le plus avare des gens est celui qui l'est trop pour saluer. » Hadice

« Le plus prompt parmi vous à donner des avis en matière de religion est le plus prompt à se précipiter en enier. » Hadice



Pays-Bas : Le député islamophobe sera jugé pour son film FITNA



Geert Wilders, le chef du parti d'extrême droite, Parti de la liberté, est poursuivi pour avoir mis en ligne "Fitna" (ndlr : en arabe, "discorde"), un film qui porte atteinte à la religion musulmane. C'est un film de 17 minutes. Selon lui, ce court métrage était destiné à montrer le caractère "fasciste" du Coran, livre dont il demande l'interdiction et qu'il compare à *Mein Kampf* d'Hitler. Le mercredi 22 janvier dernier, la Cour d'appel d'Amsterdam, saisie par plusieurs plaignants, a ordonné au parquet de poursuivre Geert Wilders. Malgré des appels des responsables néerlandais, qui craignaient une crise internationale comparable à celle des caricatures de Mahomet au Danemark, et des menaces contre les Pays-Bas, Geert Wilders avait mis Fitna sur Internet. Le film, qu'aucune chaîne de télévision n'avait accepté de diffuser, a provoqué l'indignation dans le monde musulman, en Iran, au Pakistan, en Indonésie et en Afghanistan.

Barack Obama se démarque de Bush et promet une "nouvelle approche" aux Musulmans

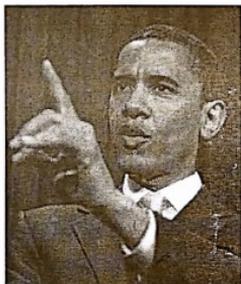
9 Sénégalais condamnés pour homosexualité

Neuf Sénégalais ont été condamnés le 7 janvier dernier à huit ans de prison par le tribunal de Dakar, pour homosexualité. Agés de moins de 30 ans, ils ont été accusés d'avoir violé l'article du code pénal sénégalais punissant « quiconque commet un acte indécent ou contre nature avec une personne de même sexe ». Selon le journal *La Croix*, cette affaire s'inscrit dans un contexte général de rejet de l'homosexualité en Afrique.

Les accusés ont aussi été déclarés coupables d'« association de malfaiteurs ». En décembre, Dakar avait accueilli la 15e Conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique. L'homophobie gagnerait du terrain sur tout le continent africain, notamment au Sénégal, pays à 95 % musulman. Dans la population homosexuelle du Sénégal, la prévalence du VIH est de 21,5 % contre 0,7 % pour la population générale. Ceci contribuant sans doute à expliquer cela dans un pays en outre propice à l'intolérance religieuse.

Le nouveau président américain, Barack Obama, a proposé "une nouvelle approche" au monde musulman, se démarquant de son prédécesseur George W. Bush, dès son investiture le 20 janvier 2009. "Au monde musulman: nous voulons trouver une nouvelle approche fondée sur l'intérêt et le respect mutuels", a indiqué M. Obama dans son discours d'investiture prononcé à Washington sur les marches du Capitole, symbole de la démocratie américaine, devant une foule de plus de deux millions de personnes.

Dans une critique apparente à l'égard du président sortant, accusé d'avoir violé les principes humanistes des Etats-Unis dans sa guerre contre le terrorisme, il a rejeté "l'idée qu'il faille faire un choix entre notre sécurité et nos idéaux". "A ceux qui s'accrochent au pouvoir par la corruption et la fraude et en baïllonnant les opinions dissidentes, sachez que vous êtes du mauvais côté de l'Histoire, mais que nous vous tendrons la main si vous êtes prêts à desserrer votre étau", a-t-il ajouté. Répétant une promesse de campagne, M. Obama a réaffirmé que les Etats-Unis allaient "commencer à laisser l'Irak à son peuple de façon responsable et forger une paix durablement gagnée en Afghanistan".



Albanie: les musulmanes pourront garder le foulard sur les photos d'identité

Les autorités albanaises ont décidé de permettre aux musulmanes de garder le foulard sur les photos destinées aux cartes d'identité et aux passeports biométriques. C'est ce qu'a annoncé le ministre albanais de l'Intérieur le 23 janvier dernier. « Les femmes musulmanes auront le droit d'être photographiées avec leur foulard pour la carte d'identité et le passeport biométriques », a déclaré, Ferdinand Poni, le ministre albanais de l'Intérieur, à l'issue d'un entretien avec des représentants de la communauté musulmane d'Albanie. Ces représentants avaient protesté jeudi contre le refus initial des autorités de permettre aux femmes de porter le foulard sur les photos de leurs pièces d'identité. « Les autorités albanaises et les représentants de la communauté musulmane se sont mis d'accord que le foulard ne cache pas le visage et le front », a déclaré à l'AfP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Fatmir Konja. Les lois appliquées dans certains pays, dont la France, exigent que sur les cartes d'identité le visage soit photographié de face et que la tête soit dégagée, sans aucun objet qui en dissimulerait la totalité ou une partie. L'Albanie est un pays majoritairement musulman avec d'importantes minorités orthodoxes et catholiques. La société française Sagem Sécurité avait été sélectionnée en septembre dernier par le ministère albanais de l'Intérieur pour réaliser ces cartes d'identité et passeports biométriques. Sept entreprises étaient en lice pour ce marché dans le cadre d'un appel d'offre international lancé par l'Albanie. Aucune nouvelle carte d'identité n'a été produite en Albanie depuis la chute du communisme en 1990. Les passeports biométriques font partie des efforts du pays pour adopter les normes internationales et de l'Union européenne, qu'il espère rejoindre à terme.





Blagues

De retour de la coupe du monde, les joueurs de l'équipe de France ont tellement honte qu'ils se déguisent pour ne pas être reconnus. ZIZOU se déguise en moine et se promène sur les champs Elysées. Tout à coup, une vieille dame lui dit: "ça va, Zizou?" Vexé, il repart changeant de déguisement et se retrouve habillé en émir, alors la même vieille dame lui dit: "ça va Zizou?" interloqué, il lui demande: "Mais comment faites vous pour me reconnaître?"

T'es con ou quoi? C'EST MOI, BARTHEZ

Le père de toto est convoqué à l'école. Le professeur lui dit: monsieur, votre fils triche. Voyez lors de son contrôle à la question <<combien de provinces compte le BF>>, il a répondu 45 comme son voisin.

- mais c'est la bonne réponse!

-Oui mais à la question

<<comment s'appelle le petit du lapin ?>>, son voisin a répondu <<je ne sais pas>> et votre fils <<moi non plus>>.

Un fantôme croise un autre fantôme :

-Bonjour, il me semble bien avoir déjà vu votre tête quelque part ?
- cela m'étonnerait, je l'emporte toujours avec moi.

AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'A.F.E.M.B.
01 BP 1817 Ouagadougou 01
Tél / Fax: 51-36-27-89
E-mail: comiteexecutif@afeemb.bf
Site web: www.afeemb.bf
DIRECTEUR DE PUBLICATION:

Président de l'A.F.E.M.B.

Rédacteur en chef

Halidou SAMBARE

Equipe de rédaction

Daniela OUIBGA, Hamadou KAGAYOGO, Boubacary OUFEDRAOGO, Malimouna SORE, Mamestour DRABE, Bruteri OUGBA, Mouankilou OUGOBA, Mahamadi OUFEDRAOGO, Impression NIDAP
Tél: 50 31 07 30

I. Jouons avec les lettres.

En utilisant les lettres du mot fraternité complétez les dix mots de 03 lettres de la grille ci-contre.

| | | | |
|----|-------|---|---|
| 1 | | E | E |
| 2 | | I | R |
| 3 | | R | E |
| 4 | | I | D |
| 5 | | H | E |
| 6 | | A | I |
| 7 | E | | E |
| 8 | | U | E |
| 9 | | L | E |
| 10 | P | I | |

II. Jouons avec les chiffres

I. Les chiffres romains secrets.

Des chercheurs d'or ont découvert un message codé dans les fouilles d'une galerie.

Pour découvrir ce message secret remplacez les chiffres et nombres de cette phrase par leur équivalent en lettres romaines.

M X D L C V

Site SAIOUS D'ORSOAN SaA SI... EDE

Solution:

III. Trouvez le verbe multiplicatif des multiplicateurs

Exemple: quatre/ quadrupler

| Multiplicateur | verbe multiplicatif | Multiplicateur | verbe multiplicatif |
|----------------|---------------------|----------------|---------------------|
| a. Neuf (09) | | d. Huit (08) | |
| b. Cent (100) | | e. Dix (10) | |
| c. Sept (07) | | f. Douze (12) | |
| g. Vingt (20) | | | |

La solution des jeux au prochain numéro

Dounia...

Dounia : tu es un monde très dangereux, toi qui rends les gens malheureux.

Dounia : je ne dois pas m'attacher à toi, sinon tu risqueras de me faire perdre la foi.

Dounia : tu es la source de mes ennuis, toi qui parfois me crées des soucis.

Dounia : toi qui m'éloigne du bien, toi qui m'apporte rien

Dounia : tu es tellement compliquée que des fois j'ai du mal à te résister.

Dounia : la plupart des gens sont fou de toi, mais moi je ne veux pas de toi, j'ai simplement besoin de ma foi.

Dounia : tu n'es pas dans mon cœur, et jamais tu m'as procurer du bonheur.

Dounia : je veux le PARADIS, C'est ça ma vie, c'est ça la vie !



A l'analyse de l'environnement social islamique, la peine envahit le cœur des âmes sensibles. Les conditions de vie de nos populations laissent à désirer. La misère se lie sur les visages. Cette situation, très souvent négligée par ceux qui jouissent de la honte d'Allah contribue à agrandir le fossé entre les riches et les pauvres. On est donc fondé à croire que le statut cultuel de la zakat est négligé. Pourtant, le coran n'a pas fait économie de son caractère obligatoire « *Il ne leur a été commandé, cependant que d'adorer Allah lui vouant un culte exclusif d'accomplir la salat et d'acquitter la zakat et voilà la religion de droiture* » § 98 V3.

De l'obligation de la zakat

Le terme *zakat* signifie dans la langue arabe, purification, croissance, bénédiction. Le plus souvent on présente la zakat comme une aumône, mais qui a la particularité d'être obligatoire. Ce qu'il faut retenir est que la zakat est un culte. Elle est le 3^{ème} pilier de l'islam qui s'impose aux biens du musulman quand ceux-ci atteignent le minimum imposé.

A l'avènement de l'islam, pendant la période mecquoise, l'aumône n'était pas soumise à des conditions canoniques. Le fidèle était libre de l'appliquer aux biens qu'il veut et de verser une valeur de son choix en fonction de sa générosité. Elle n'est devenue obligatoire qu'en l'an II de l'hégire où son taux et les biens auxquels elle s'applique ont été définis.

Le coran rappelle plus de 80 fois l'obligation de s'en acquitter. En effet, le musulman est tenu de calculer à la fin de chaque année lunaire le montant de sa taxe sociale et d'en donner aux pauvres de sa communauté en commençant par les membres de sa famille (à l'exception de ceux qui sont à sa charge) et ses voisins. Le prophète

La zakat, un régulateur social

(saw) nous rappelle que " le meilleur don est celui fait à un parent proche, irrité contre vous".

Si beaucoup de musulmans se soumettent à cette prescription divine, il reste que le caractère désordonné de sa mise en oeuvre ne souffre pas de discussion.

De la nécessité de canaliser la zakat



la zakat doit être un moyen efficace de lutte contre la pauvreté

Historiquement, dans les pays islamiques, c'est l'Etat qui récolte la zakat et la redistribue aux ayants droits. Nos contrées contemporaines gagnées par la fièvre de la laïcité souvent débridée sont contre indiquées pour la responsabilité d'une telle œuvre. Cette situation laisse perplexes les fidèles musulmans qui veulent donner la zakat. Chacun s'exécute de manière ponctuelle en s'adressant qui, à une association qui, à une proche. Cette action inorganisée ne cadre généralement pas avec l'esprit de la zakat, car une seule personne peut se retrouver avec des biens au delà de ses besoins et une autre cruellement dans le besoin se retrouve sans bien, ou a reçu moins que ce qu'il lui faut. Ce qui a inspiré Tariq Ramadan à dire que " le principe n'est pas de maintenir le

bénéficiaire de cette taxe dans une dépendance qui en ferait un assis de la communauté spirituelle... il s'agit bien d'accompagner les pauvres dans un processus d'autonomisation financière".

Ainsi, il faut une réforme au niveau local pour le prélèvement de la zakat afin qu'elle soit efficace et puisse contribuer effectivement à soulager les nécessités.

De la fonction de la zakat

En observant dans le silence avec un cœur recueilli, les conditions de survie de nos populations, on lit le manque d'assistance dont elles souffrent dans leur vécu quotidien. Les enfants-lépreux inondent nos rues, avec à tort ou à raison l'étiquette " d'élèves d'écoles coraniques", les vieilles personnes démunies et les handicapés qui prennent d'assaut les abords des rues et fix tricolores, se substituant aux agents de sécurité, les veuves et les orphelins qui ne demandent que peu de pain pour soulager leur peine. D'après le calife Ali (I) le prophète (saw) a dit « Dieu a prêté de prélever sur les fortunes des riches parmi les musulmans une part déterminée qui suffit aux pauvres. Si les pauvres souffrent

de la famine et se trouvent dépouiller de vêtements les riches en seront responsables. Alors certes, Allah jugera sévèrement ces derniers et leur fera subir un douloureux supplice ».

Rapport par Al-Tabarani

Par conséquent, on se laisse facilement convaincre de l'inefficacité de la zakat telle qu'elle est donnée dans nos sociétés et sous nos yeux au pays des hommes intégrés. On ne peut qu'être triste et parfois révolté, d'observer combien les musulmans se soucient peu des réalités locales.

Le but de la zakat est de permettre aux plus pauvres de subvenir à leurs besoins, ce qui est un droit et dont la responsabilité est collective. Elle doit être consistante pour permettre au bénéficiaire de lancer un projet économique, de sorte à réaliser un profit et pouvoir lui aussi donner la zakat l'année suivante imitant ainsi l'exemple du calife Omar ibn Abdel Aziz ou en deux ans de califat, les gens avaient leur zakat et se promenaient de cour en cour à la recherche de nécessités.

Elle représente de ce fait un pond entre les riches et les pauvres qui favorise le rapprochement des musulmans. Elle peut servir aussi à construire des centres socio-éducatifs. Au delà du fait qu'elle renforce la fraternité, la zakat permet de se rapprocher d'Allah en purifiant les biens du croyant et en préservant son cœur de l'avance et de la convoitise.

En vérité les biens appartiennent à Dieu. Les Hommes n'en sont propriétaires que par délégation. Allah promet que « ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes œuvres, accompli la salat et acquitté la zakat, auront certes leur récompense auprès de leur Seigneur pas de crainte pour eux et ils ne seront point affligés » § 227/277

esManecour DRABO